

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 juin 2023

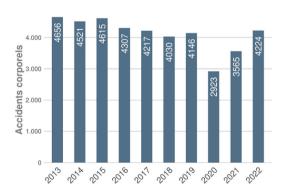
7% des conducteurs belges ont déjà eu un accident dû à l'alcool

Lancement de la nouvelle campagne « BOB protège des vies »

L'an dernier, près de 47.000 conducteurs ont été verbalisés pour alcool au volant, soit 128 par jour en moyenne. Selon une récente enquête européenne, 7% des conducteurs belges ont déjà été impliqués dans un accident en raison d'une consommation excessive d'alcool, soit 420.000 conducteurs environ! La nouvelle campagne « BOB protège des vies » vise à inciter les conducteurs, via les réseaux sociaux, à ne pas boire quand ils prennent le volant. La police fédérale et les zones de police locale renforceront les contrôles jusqu'à la fin du mois d'août. L'an dernier à pareille époque, 2,5% des conducteurs étaient positifs, ce qui signifie que l'immense majorité des conducteurs avaient compris le message de la campagne.

4224 accidents avec alcool en 2022

L'an dernier, 4224 accidents ont impliqué un conducteur sous l'influence de l'alcool, soit près de 12 par jour. C'est le chiffre le plus élevé depuis 2016. Il est à mettre en relation avec la réouverture du secteur Horeca au cours du $1^{\rm er}$ semestre après des années de restriction, mais aussi avec le retour des festivals, des fêtes de famille et autres événements où la tentation était parfois grande de boire et de conduire.



Évolution du nombre d'accidents corporels impliquant un conducteur sous l'influence de l'alcool

Chaque jour, 130 conducteurs verbalisés pour alcool au volant

L'an dernier, 46.807 conducteurs ont été verbalisés pour alcool au volant soit environ 130 conducteurs par jour. Si l'on excepte les deux années Covid, ce chiffre a tendance à stagner ces 10 dernières années alors que le nombre de contrôles est probablement en augmentation. En effet, l'utilisation massive des appareils de sampling permet de faire plus de contrôles.

Le Belge toujours à la traîne au niveau européen

Le bât blesse en Belgique au niveau de la norme sociale. On accepte encore trop facilement que des conducteurs ayant consommé de l'alcool prennent le volant. Cela se traduit dans les résultats d'une récente enquête européenne¹ puisque 19% des Belges avouent conduire en étant au-dessus de la limite autorisée sans ressentir les effets de l'alcool, soit quasi 2 fois plus que la moyenne européenne (10%). Cette enquête montre par ailleurs que 7% des conducteurs belges ont déjà été impliqués dans un accident en raison d'une consommation excessive d'alcool. Au total, cela représente environ 420.000 conducteurs !

Nouvelle campagne : « BOB protège des vies »

Depuis plus de 25 ans, BOB ramène chez eux d'autres personnes en sécurité, mais grâce à son comportement positif, il veille également à ce qu'aucun autre usager de la route ne soit mis en danger. C'est pourquoi le slogan de la campagne promue par l'institut Vias, l'asbl Brasseurs Belges et Assuralia est « BOB protège des vies ».

Réseaux sociaux

BOB sera présent tout au long de l'été sur les réseaux sociaux. On pourra notamment y voir le spot de la campagne avec la musique du tube de Dr Alban « It's my life ».



D'autres vidéos seront également disponibles dont celles qui auront été tournées lors des festivals de l'été.

Présence dans les festivals

Lieux festifs par excellence pendant les grandes vacances, les festivals sont fréquentés chaque année par des dizaines de milliers de personnes en Belgique. Il est donc logique que BOB y soit aussi présent. Pour ce faire, il emmènera dans ses bagages un photomaton qui permettra aux fêtards de faire une photo avec leur BOB ou même de chanter le refrain de la chanson « It's my life », hymne de la campagne. Ils pourront ensuite emporter la photo ou l'enregistrement vidéo de leur reprise.

Du côté francophone, BOB sera présent Baudet'stival (Bertrix), au Summer music festival (Boussu), au Fiesta City (Verviers) et à Esperanzah (Floreffe).

Carrefour met l'accent sur les boissons non alcoolisées

BOB devrait être une évidence qui se manifeste dans la vie de tous les jours. La chaîne de grands magasins Carrefour participe à la campagne en mettant BOB en avant sur les écrans numériques de ses magasins. Ils fournissent un effort supplémentaire en plaçant des affiches « 0% alcool, 100% BOB » près des boissons non alcoolisées aux comptoirs de boissons. L'offre de boissons non alcoolisées s'est considérablement élargie ces dernières années, ce qui permet à BOB de lever son verre comme les autres.

¹ Les Européens et la conduite responsable, Fondation VINCI Autoroutes, mars 2023.

Contrôles supplémentaires à partir du 2 juin

La police locale et la police fédérale seront fidèles au poste cette année encore pour effectuer des contrôles dans l'ensemble du pays. Entre le vendredi 2 et la fin du mois d'août, des contrôles alcool supplémentaires seront effectués. Les conducteurs peuvent s'attendre à des contrôles à tout moment de la journée et en tout lieu. Notons aussi que les règles évoluent. En effet, depuis le 1^{er} juin, le seuil à partir duquel le retrait immédiat du permis de conduire est prononcé est passé de 1,5 ‰ (0,65 mg/l AAE) à 1,2 ‰ (0,50 mg/l AAE).

Pour Annelies Verlinden, « Bob est et reste la solution pour que chacun puisse rentrer chez soi en sécurité, y compris cet été. Tout accident de la route causé par l'alcool au volant entraîne des dégâts humains et matériels dont les conséquences financières sont évitables. Un véritable été festif est un été sans soucis, et donc sans alcool ni drogue au volant. En abaissant le seuil à partir duquel le permis de conduire des conducteurs sous l'influence de l'alcool est retiré pendant 15 jours, nous envoyons un signal clair : la conduite irresponsable est sanctionnée. La police contrôlera également la présence d'alcool et de drogues au volant cet été afin d'éviter des victimes ».

Pour Georges Gilkinet, Ministre fédéral de la Mobilité, "La lutte contre l'alcool au volant est une des préoccupations majeures de notre plan fédéral de sécurité routière. Avec les vitesses excessives, l'usage d'un GSM ou la prise de drogues, l'alcool est l'une des principales causes de mortalité au volant chaque année en Belgique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons diminué le seuil de tolérance de consommation d'alcool entraînant le retrait provisoire du permis de conduire. Au bon moment au bon endroit, devenir un Bob peut sauver des vies. Car la seule chose que tu as le droit d'utiliser quand tu conduis, c'est ton volant."

Pour Koen Ricour, directeur de la Police Fédérale de la Route : « Au vu des chiffres de la dernière campagne BOB (2,5 % de conducteurs contrôlés positifs), nous poursuivrons cet été, avec nos partenaires, nos efforts et nous renforcerons notre présence sur le terrain pour lutter contre l'une des plus grandes causes de mortalité sur la route. Ensemble, nous devons veiller à ce que tous les usagers de la route se sentent en sécurité en faisant en sorte que plus aucun conducteur ne prenne le volant sous l'influence de l'alcool »

Le spot de la campagne peut être vu sur : https://www.youtube.com/watch?v=KBDf39GJ0VM.









Personnes de contact :

Benoit Godart : porte-parole institut Vias : 0473/85.59.44. Desk Press de la Police Fédérale : 0477/501.801

Pascal Devos, Directeur Communication Georges Gilkinet: 0478/34.23.77 Barbara Van Speybroeck: porte-parole Assuralia: 0476/51.79.29

Barbara van Speybroeck : porte-parole Assuralia : 04/6/51./9. Krishan Maudgal : Directeur Brasseurs Belges : 0475/98.22.02